



ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE H/F

La ville de Grigny (Rhône), recrute pour l'année scolaire 2022/2023, **des animateurs périscolaires(H/F)** pour ses écoles maternelles et élémentaires.

Cadre d'emplois des Adjoints d'animation

Sous l'autorité du ou de la responsable de l'accueil de loisirs périscolaire, votre mission est d'accueillir en toute sécurité les enfants dans le cadre de la surveillance de la restauration scolaire et de mener à bien des ateliers éducatifs :

- Faire respecter les règles d'hygiène (lavage des mains) et veiller au bon déroulement du repas
- Etre médiateur au sein du groupe d'enfants, gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie.
- Le cas échéant, aménager des espaces en fonction des ateliers et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité
- Assurer le pointage
- Préparer et mettre en œuvre des ateliers adaptés en lien avec les spécificités du public accueilli
- Jouer, faire et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants
- Participer activement au réunion d'équipe.

CDD : 2 mois renouvelable

Jours et Heures travaillés : du lundi au vendredi (sauf mercredi) pendant le temps scolaire

Profil

Ponctualité, assiduité, rigueur et capacité à travailler en équipe et en partenariat. Vous possédez des connaissances sur des activités d'éveil, sportives, culturelles et artistiques.

Rémunération statutaire

Postes pouvant être pourvus par des profils étudiants.

Date limite de dépôt des candidatures : 18 août 2022

Destinataire des candidatures

les candidatures (lettre de motivation + CV + copie des diplômes) sont à adresser à Monsieur le Maire de Grigny, 3 avenue Jean Estragnat, BP 12, 69520 GRIGNY ou par mail à ressourcesshumaines@mairie-grigny69.fr

Renseignements : Margot BOUCHARD mbouchard@mairie-grigny69.fr